

## La Ville de Stavelot recrute des puériculteurs(trices) à temps partiel et/ou à temps plein pour la crèche communale

### Profil

- Etre en possession d'un CESS Puériculture ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'ONE.
- Etre flexible (horaire variable sur 5 jours).
- Etre capable de s'intégrer facilement dans une équipe existante.
- Etre libre à la date d'engagement prévue le 20 août 2018.
- Etre en possession du passeport APE pour cette même date.

### Missions

- Soins et encadrement des enfants suivant le projet pédagogique et en cohérence avec l'équipe.
- Participation aux réunions d'équipe.
- Suivi de formation continue.
- Proposition d'activités ludiques et créatives.
- Accueil des parents.
- Tâches ménagères.

Pour être valable, votre candidature doit impérativement être constituée des éléments suivants : lettre de motivation, curriculum vitae, copie du diplôme, extrait de casier judiciaire de type 2.

Elle est à adresser par pli recommandé au Collège communal de la Ville de Stavelot, place Saint Remacle 32 à 4970 Stavelot pour le vendredi 23 février, le cachet de la poste faisant foi.

L'engagement se fera sous forme d'un CDD (6 mois) avec possibilité de CDI.

Les communications se feront par courriel électronique. Merci de communiquer votre adresse de courriel dans votre lettre de candidature.

Les épreuves écrites auront lieu le samedi 17 mars 2018 de 09 h.00 à 12 h.00 à un endroit qui vous sera communiqué ultérieurement. Elles seront éliminatoires.

L'épreuve orale aura lieu à une date et à un lieu qui seront communiqués aux lauréats de l'épreuve écrite.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en matinée auprès de Madame Sandra Bastogne, Directrice de la crèche (080/86.34.86) ou auprès de Madame Kathy Deleclos, Chef du Service du Personnel (080/28.24.07).

Stavelot, le 29 janvier 2018.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

J. REMY-PAQUAY.

Le Bourgmestre,

Th. de BOURNONVILLE.